



## LA TOUR-DE-PEILZ

# Assemblée générale de la Société des Mousquetaires

## Les femmes, bientôt admises ?

**Dimanche était la 2e journée de la fête du Papegay, après les épreuves de tir qui avaient eu lieu la veille. Elle commença à la Maison Hugonin de La Tour-de-Peilz, avec la traditionnelle reconnaissance des fils des membres. Un nouveau Mousquetaire a été admis, Guillaume Vodoz, 16 ans, fils du conseiller d'Etat genevois Olivier Vodoz.**

A 10 heures, débutait la 418e assemblée générale de la société des Mousquetaires, dans la salle qui porte leur nom. Rappelons que la Société a été fondée en 1574 et qu'elle rassemble les membres masculins des 21 familles les plus anciennes de La Tour-de-Peilz. Actuellement le nombre de ses membres rappelé par le président Alfred Vodoz atteint 179, dont 57 Vodoz!

### Appel des membres

Après l'appel des présents par le receveur M. Raymond Trottet, le vice-président M. Henri Descloude donna

lecture du procès-verbal de l'assemblée précédente. Puis ce fut au tour du président de présenter son rapport en rappelant la disparition de deux membres en 1991, Paul Vodoz et Georges Vodoz. M. Trottet donna ensuite lecture des comptes qui laissent apparaître une situation financière saine.

### Importance des dons

Lui-même, le président, ainsi que M. Samuel Vodoz, président de la Commission de révision mirent l'accent sur l'importance des dons. Le président passa alors à l'élection

d'un conseiller, suite au départ de M. Pierre-Louis Vodoz atteint par la limite d'âge fixée à 70 ans. Pour le remplacer, ce fut M. Jean-Paul Vodoz qui conformément aux statuts, fut élu. Lui-même sera remplacé au Conseil de révision par Pierre-Olivier Curchod.

### Deux mesures nouvelles

Le président évoqua ensuite deux points d'importance: l'ouverture du tir pour les jeunes entre 13 et 15 ans. Dès cette année 9 y ont participé. Second point évoqué: les femmes seront-elles admises? Pas vraiment, mais le président proposa d'organiser pour les femmes et filles de Mousquetaires un tir à 300 m. avec une période d'essai de 3 ans. Proposition adoptée à l'unanimité! A l'issue de l'assemblée, un apéritif était offert par la municipalité représentée par M. Marc-Étienne Heller, avant le repas qui réunissait les Mousquetaires et leurs invités.

J.C.



A gauche le Roy du tir Jean-Claude Tornier.